Mission 1 GROUPE 1

1. Une boutique en ligne permet aux visiteurs de commander des biens et/ou des services. Ce principe est différent des sites vitrines, qui ont pour objectif principal de présenter une entreprise, ses produits et/ou service, sans nécessairement permettre la commande ou paiement en ligne.  
     
   Ainsi, la boutique en ligne va permettre aux visiteurs de passer une commande de manière virtuelle, pour le bon fonctionnement du site en ligne. Il est important de faciliter la structure du site, généralement le visiteur choisi l’article désiré suivi d’une description exhaustive ou non, l’article sera ensuite représenté souvent par des widgets spécifiques, comme la mise en place d’un panier, dans lequel l’utilisateur pourra sauvegarder dans une liste, ses articles avant l’achat. *Source : 1min30.com*
2. Une micro-entreprise est une entreprise occupant moins de 10 salariés et qui possède un chiffre d’affaires ayant un total de 2 millions d’€. Elles font partie des petites et moyennes entreprises (PME) *Source : INSEE*
3. Lorsque que l’on est étudiant, l’État met à disposition le Statut National Étudiant que l’on obtient à l’aide du prix Pépite, pour les diplômés de l’enseignement supérieur. Chaque étudiant voulant proposer son projet d’entreprenariat, peut présenter au Pépite et si le projet est convaincant, le Lauréat peut recevoir un montant de 10000€ d’aide pour lancer son entreprise. *Source : Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche*